

**COMMUNE DE SOLIGNAT**  
**COMPTE RENDU SEANCE DU 28 FEVRIER 2014**

---

L'an deux mil quatorze, le vingt huit du mois de février à 20 h 00 le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Claude DABERT, Maire.  
La séance a été publique.

**Présents** : Mmes et MM. RODIER Henri, MORANGE Arlette , VERDIER Véronique, PELISSIER Alain, DUVAL Jean-Luc, DUCELLIER Gérald, PASTRE Annie , MALLET Philippe et FREITAS Manuel

**Absent excusé** : Mme FRUGERE Irène.

Mme PASTRE Annie a été élue secrétaire de séance.

M. le Président a ouvert la séance et a exposé ce qui suit :

**PRESENTATION ET VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION**  
**(Commune – Assainissement - CCAS)**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2013 – COMMUNE**

Présider par Henri RODIER – 1<sup>er</sup> Adjoint

**FONCTIONNEMENT**

Résultat Reporté : + 116 226.80

Dépenses : 279 675.24

Recettes : 336 055.66

**Résultat de l'exercice + 172 607.22**

**INVESTISSEMENT**

Résultat Reporté : - 49 410.31

Dépenses : 135 143.66

Recettes : 110 118.37

Restes à Réaliser Dépenses : 300 000.00

Restes à Réaliser Recettes : 346 692.75

**Résultat de l'exercice : - 27 742.85**

**TOTAL GENERAL DE L'EXERCICE : + 144 864.37**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2013 – ASSAINISSEMENT**

Présider par Arlette MORANGE – 2<sup>ème</sup> Adjointe

**FONCTIONNEMENT**

Résultat Reporté : + 41 109.25

Dépenses : 12 821.85

Recettes : 18 939.59

**Résultat de l'exercice : + 47 226.99**

**INVESTISSEMENT**

Résultat Reporté : + 21 240.89

Dépenses : 6 056.88

Recettes : 7 605.34

**Résultat de l'exercice : + 22 789.35**

**TOTAL GENERAL DE L'EXERCICE : + 70 016.34**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2013 – CCAS**

Présider par Alain PELISSIER – 3<sup>ème</sup> Adjoint

**FONCTIONNEMENT**

Résultat Reporté : + 2454.34

Dépenses : 3 585.33

Recettes : 4 000.00

**INVESTISSEMENT**

NEANT

**TOTAL GENERAL DE L'EXERCICE : + 2 869.01**

Les 3 comptes Administratifs ont été adoptés à l'unanimité

**COMPTES DE GESTION**

Les comptes de gestion (Commune – Assainissement et CCAS) présentés par le Trésorier ont été adoptés à l'unanimité.

**NOUVELLE CONVENTION 2014 SANTE-PREVENTION PROPOSEE PAR LE CENTRE DE GESTION**

Monsieur le Maire fait par à l'ensemble du Conseil Municipal de la nouvelle convention proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-De-Dôme, concernant la nouvelle organisation et fonctionnement du service de médecine préventive.

Après lecture de la nouvelle convention, le Conseil Municipal donne tout pouvoir au Maire pour signer la nouvelle convention et faire tous les règlements qui en découlent.

**DECLASSEMENT D'UNE PARTIE DE LA VOIRIE COMMUNALE**

Monsieur le Maire fait part à l'ensemble du Conseil Municipal que suite aux demandes de M. et Mme PASTRE Guy et Annie et Mme JACOB Simone de racheter une partie du domaine communal, il faut faire un déclassement des 2 terrains.

Pour M. et Mme PASTRE Guy et Annie : une cour, Rue des Dauphins d'Auvergne

Pour Mme JACOB Simone : Un bout du domaine, Rue du Terrail.

Il est décidé à l'unanimité de faire un déclassement du domaine public au domaine privé de la Commune., Une enquête publique sera mise en route.

L'ouverture d'une enquête publique est décidée.

Madame PASTRE Annie étant directement concernée ne prend pas part au vote.

Monsieur le Maire est chargé de mettre en place l'enquête publique.

**DEVIS POUR LE CHANGEMENT DES FENETRES DE LA SALLE POLYVALENTE**

Monsieur le Maire présente le devis fait par l'entreprise MAISONNEUVE pour le changement des fenêtres.

Il est décidé de demander un second devis.

**DEVIS DE LA LYONNAISE DES EAUX POUR LA CONSTRUCTION DE L'ECOLE**

Monsieur le Maire présente les devis envoyés par la LYONNAISE DES EAUX pour l'installation d'une bouche incendie (4 153.00 € HT) et pour le branchement de l'eau potable (1 235.79 HT).

Cela est validé à l'unanimité. Monsieur le Maire est chargé de signer les devis et de procéder aux règlements.

**PRISE EN CHARGE DES INDEMNITES DE RECENSEMENT.**

Monsieur le Maire fait part à l'ensemble du Conseil que la dotation de l'INSEE pour le Recensement de la population est de 1 083.00 €. Il est possible de partager entre l'agent recenseur et le coordinateur communal.

Il est décidé à 5 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions que la totalité de la somme ira à l'Agent Recenseur, Madame Christine FREITAS.

**NUMEROTATION DES RUES**

Un plan fait par Olivier POURCHON est proposé à l'ensemble du Conseil Municipal pour la numérotation des Maisons à l'entrée du village (côté Issoire) et pour le quartier de la Rozaille.

Le plan et la numérotation est validée à l'unanimité, les démarches administratives seront faites au plus vite.

**QUESTIONS DIVERSES**

Clocher de l'Eglise : Un devis va être fait pour le clocher de l'Eglise par l'Entreprise Brunot. Il est proposé de demander un deuxième devis.

Trous Rue du Terrail : Faire boucher les trous.

**Rien ne restant à l'ordre du jour, M. le Maire déclare la session close.**

**Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.**

**La séance est levée à 22h30**